



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Politique et réglementation

Question orale n° 36

Texte de la question

M. Pierre Pascallon attire l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports et du tourisme sur la gravité de la situation économique d'Issoire et du val d'Allier. Pour y remédier, il convient notamment d'accélérer le désenclavement du Massif central et plus particulièrement le désenclavement du sud de l'agglomération clermontoise, durement touchée par la crise malgré les efforts engagés dans le cadre du plan Massif central depuis 1975 sous l'impulsion de MM. Valéry Giscard d'Estaing et Jacques Chirac. Il convient maintenant de relancer ce désenclavement en veillant en particulier à accélérer plus spécialement le désenclavement du sud de l'agglomération clermontoise. Les actions suivantes s'imposent dans cette perspective : 1/ Terminer le plus rapidement possible l'autoroute A 75 la Méridienne en financant en particulier la déviation de Millau ; 2/ Achever l'électrification de la ligne SNCF Paris-Clermont-Ferrand-Beziers, par la réalisation de l'électrification du tronçon Clermont-Ferrand-Neussargues ; 3/ Décider et programmer un TGV pour l'Auvergne, qui soit en réalité un TGV Paris-Clermont-Ferrand-Catalogne ; 4/ Obtenir rapidement, le tracé Nord pour le contournement de Clermont-Ferrand paraissant acquis pour l'autoroute Clermont-Ferrand-Bordeaux, une bretelle autoroutière Sud pour irriguer aussi la région issoirienne. En conséquence, il lui demande que ces réalisations nécessaires pour le développement économique du Massif central et du val d'Allier en particulier et nécessaire pour apporter une véritable alternative au couloir rodnanien au bord de l'asphyxie soient prises en compte dans le cadre du plan de relance du BTP préparé par le Gouvernement.

Données clés

Auteur : [M. Pascallon Pierre](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 36

Rubrique : Aménagement du territoire

Ministère interrogé : équipement, transports et tourisme

Ministère attributaire : équipement, transports et tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 mai 1993, page 286

Réponse publiée le : 7 mai 1993, page 328

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 5 mai 1993